

JOEL CABALION

**LES DIMENSIONS D'UNE MOBILITE SOCIO-SPATIALE FORCEE EN
INDE CENTRALE**

Regards Sociologiques, n°45-46, 2013, pp.153-174

Depuis l'Indépendance en 1947, les pouvoirs publics indiens ont déplacé plus de 60 millions de personnes – en majorité rurales – suite à la construction de grands barrages, de centrales thermiques ou de villes nouvelles parmi de nombreux autres grands travaux d'infrastructure. À partir d'une enquête de longue durée ayant pu observer les conséquences de l'édification d'un grand barrage en Inde centrale, cet article décrit et analyse les différentes dimensions de la mobilité sociospatiale forcée. Fondée dans une ethnographie rurale des catégories sociales donnant sens aux existences paysannes – en particulier dudit système des castes et des structures familiales – l'étude engagée porte sur le processus du déplacement et ce qu'il convient d'appeler une structure d'inégalités en mouvement. Dépossédés, appauvris et bien souvent démoralisés, les déplacés subissent une destruction de leur base économique et une modification de leur ordre social. Des centaines de villages à travers l'Inde forment ainsi chaque année une communauté de destin paupérisée vouée à l'inutilité, à la monotonie et à un sentiment d'abandon à l'égard des institutions. De ces décombres engloutis et de cette « peine d'exister » les habitants tentent pourtant de se déprendre en reconstruisant leurs vies dans les nouveaux villages. Par quels moyens y parviennent-ils et comment ce problème du remplacement des groupes sociaux est-il pensé et organisé par l'État indien ? Au travers l'étude de ces déplacements forcés, c'est un pan majeur des reconfigurations rurales affectant l'Inde paysanne d'aujourd'hui qui est saisi sur le vif, en mouvement et dans sa globalité.

« L'à venir imminent est présent, immédiatement visible, comme une propriété présente des choses, au point d'exclure la possibilité qu'il n'advienne pas – possibilité qui existe théoriquement aussi longtemps qu'il n'est pas advenu¹. »

Le long de la rivière Wainganga en Inde centrale, le projet du barrage de Gosikhurd force le déplacement et la réinstallation de 83 000 personnes, condamnant 93 villages à disparaître sous les eaux du futur réservoir. Dans une perspective globale de développement agricole engagée en Inde depuis plusieurs décennies, l'État du Maharashtra prône en ce sens au Vidarbha – une région dite « arriérée » – la Révolution Verte². Si les populations en aval de l'édifice bénéficieront désormais

d'une source d'irrigation pérenne, l'existence paysanne des populations situées en amont se trouve aujourd'hui au bord d'un précipice historique: il faut désormais renier ses terres et quitter ses villages pour un ailleurs et un avenir incertains. De tous les bouleversements que la société rurale indienne a connus depuis l'Indépendance en 1947, les déplacements de population ont été parmi les plus massifs et les plus lourds de conséquences à long terme. En rompant les cadres de l'existence de populations immergées dans des liens sociaux communautaires, le déplacement brise non seulement certaines formes de solidarité ou de rapports préexistants, mais il fait également apparaître l'« à venir social » des uns et des autres, accélérant « la rupture des coïncidences entre les chances et les espérances³ » des classes paysannes⁴.

Formant une « communauté de sort » par leur ré-agrégation dans un nouvel espace, la trajectoire du déplacement forcé et de la réinstallation de quatre villages agricoles est ici analysée au prisme des

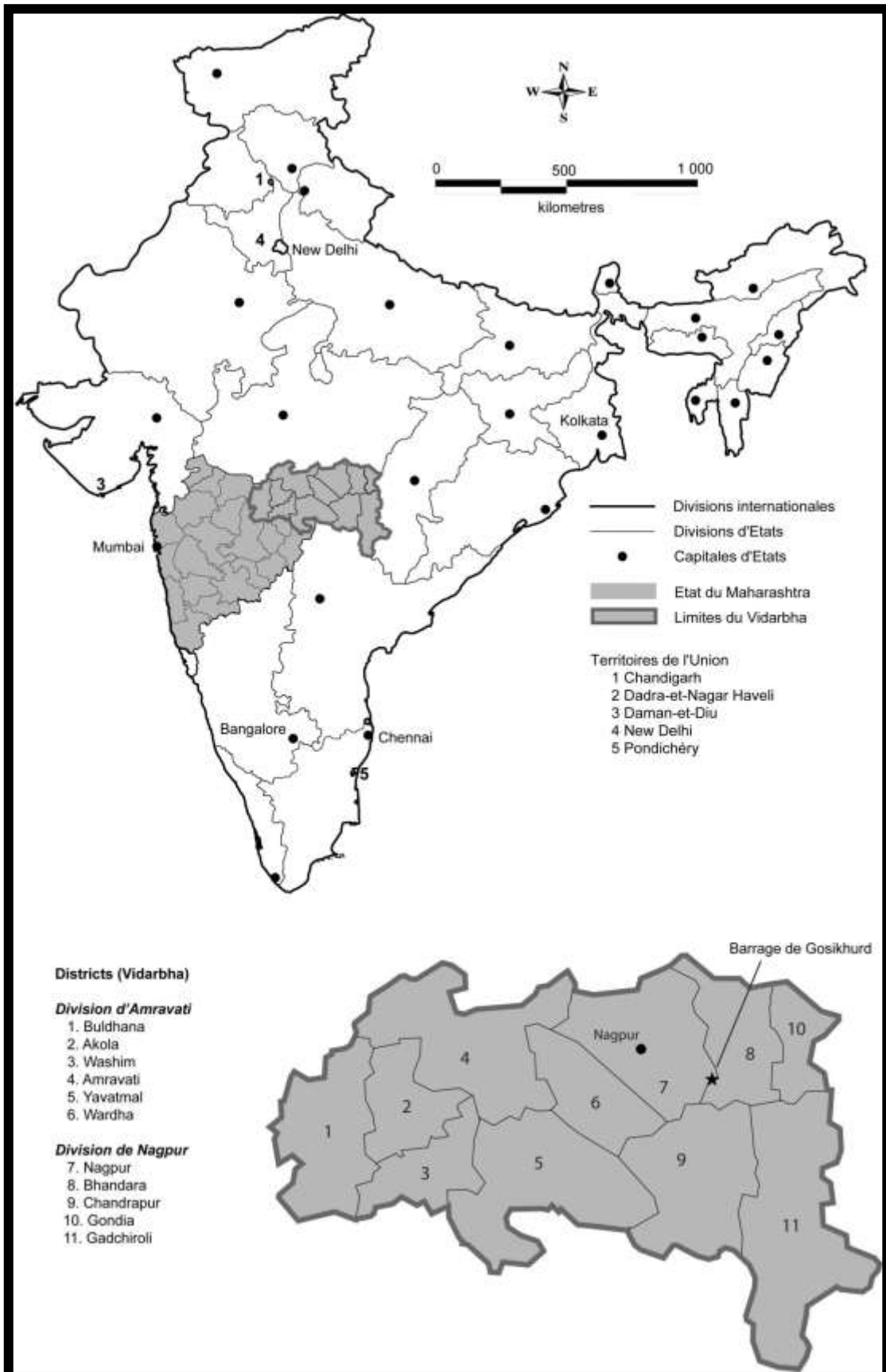
¹ Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, (coll. Points), 2003, p. 301.

² Le projet du barrage de Gosikhurd a été conçu à la fin des années 1970, validé en 1983 par le gouvernement du Maharashtra, approuvé en 1986 par la Commission Centrale de l'Eau de New Delhi et inauguré par l'ancien Premier Ministre Rajiv Gandhi en 1988. Les travaux de construction n'ont réellement commencé qu'à partir du début des années 1990 et se sont plus ou moins terminés en 2006. En 2008, la première phase de mise en eau du réservoir s'arrête 2m avant le niveau stipulé en raison du problème politique de la réhabilitation des populations déplacées qui, tantôt de manière collective par un mouvement social, tantôt par une voie juridique individuelle, s'opposent à la reprise de la montée des eaux aussi longtemps qu'ils n'auront pas obtenu de meilleures aides pour subvenir à leurs besoins dans les nouveaux villages.

³ *Ibid*, pp.299-351.

⁴ D'après les résultats préliminaires du recensement de 2011, près de trois Indiens sur quatre vivent toujours en milieu rural et 58% de la population active travaille encore dans le secteur agricole (malgré une baisse constante de la part des revenus agricoles).

Carte n°1 – Le Maharashtra |
le district de Nagpur et le barrage de Gosikhurd en Inde



Source : Wikipedia open source map fonts, 2013. Joel Cabalion 2013.

catégories morphologiques de l'existence communautaire et des « inégalités de chance de remplacement » qu'elles déterminent. Provoquant une importante dépayssation, de l'appauvrissement et une soudaine désagrégation du lien social, le déplacement agit tel un révélateur des inégales dispositions à pouvoir se replacer dans l'existence hiérarchisée d'une société. Il incarne une séquence historique inédite où, relevant de « processus historiques distincts¹ », la structure de « reproduction des inégalités » est appuyée par des logiques spécifiquement imbriquées propres à la société indienne².

Lorsqu'il est prévu de rayer un village des cartes, comment les habitants s'ajustent-ils à la confiscation de leur mode de vie rural et à l'incertitude de leur « à venir » social ? Qu'implique le déplacement de tout un village, d'une structure sociale spatialisée ? Qu'entraînent l'annihilation de ses ressources primaires et l'éparpillement de ses anciennes unités dans un nouvel espace en tous points recomposé selon des logiques externes à l'univers paysan ?

classements sociologiques et structure des données de l'enquête

Appuyée par une recherche ayant suivi sur une période de neuf ans la gestion étatique du dé-

¹ Passeron Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Albin Michel, 2006, p.171.

² Dépayssation et dépossession paraissent devenir synonymes dans le cas d'un déplacement forcé lié à un grand barrage. Or la dépayssation en tant que fait social, au sens d'une « crise de la vocation » (et des représentations) et de crise de la reproduction de la paysannerie indienne, préexistait au projet du barrage de Gosikhurd et continue de gagner du terrain en Inde sans qu'il soit nécessaire d'envoyer définitivement les terres agricoles. Inversement, si le terme de dépossession doit d'abord être compris au sens légal-juridique (le droit éminent que s'octroie un État d'acquiescer des terres privées dans l'intérêt public), il renferme une signification symbolique beaucoup plus vaste : on peut décrire le sentiment de dépossession du corps paysan (qui se retrouve penaud ou oisif par manque d'activité, pataud en ville car non disposé à vivre ou parcourir l'espace urbain), de dépossession des moyens cognitifs nécessaires pour lutter et se réinstaller dans de bonnes conditions (tel ne pas savoir choisir comment investir ses économies ou dédommagements, etc.). Le problème est donc complexe et affleure plus globalement la question de l'identité paysanne et villageoise. Dans le cas d'un déplacement de population, dépayssation et dépossession se rejoignent et se renforcent mutuellement au point où la misère morale ressentie est parfois aussi forte voire plus importante que la misère matérielle vécue.

placement, sa préparation villageoise et son déroulement effectif dans quatre villages du district de Nagpur au Maharashtra, l'analyse proposée ici porte sur le processus de reproduction et de transformation des écarts sociaux entre l'ancien et le nouveau lieu de vie – ce qu'il convient de nommer une « structure d'inégalités en mouvement ».

Trois enquêtes par questionnaire (« l'échantillon personnel ») ont été menées afin de reconstruire l'univers de référence local et la structure foncière des quatre villages connaissant une réinstallation commune sur le même site d'habitation. Les analyses statistiques ont pour unité de base (variable dépendante) des ménages (divis ou indivis, types de structure familiale simple ou complexe, etc.³) et comme « variable indépendante » (c'est-à-dire explicative) des castes (ou des groupes de castes statistiquement regroupées⁴). Le retentissement différentiel des effets du déplacement sur les populations est analysé au prisme des effets de caste et des effets de lieux qui s'entrelacent nécessairement.

Le total des terres agricoles des villages étudiés correspond à environ 680 ha, dont 484 ha (soit 71%) est promis à l'ennoiement avec les terres résidentielles⁵. Les évaluations foncières et les dédommagements des villageois se sont échelonnés de 1995 jusqu'à aujourd'hui, ce qui a posé non seulement d'immenses problèmes aux déplacés en raison de l'accroissement de la valeur marchande du foncier – rendant souvent vaine toute tentative de vouloir sauver l'expérience de l'agriculture – mais s'est aussi singulièrement compliqué en raison de

³ Cf. notamment sur la question des structures familiales en Inde : Lardinois R., « Peut-on classer la famille hindoue ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1985, vol.57, n°57-58, pp.29-46 ; Lardinois Roland; « Structures familiales et Cycles familiaux dans un village d'Inde du Sud (Andhra Pradesh) », in ORSTOM (éd.), Paris, ORSTOM (coll. Cahiers ORSTOM : Série Sciences humaines), 1977.

⁴ Je renvoie le lecteur à la thèse dont est issu ce travail pour davantage de précisions concernant la question du codage statistique : Cabalion Joël, *Des existences paysannes au fil de l'eau. Le grand barrage Gosikhurd et les déplacements de population au Vidarbha, Inde centrale*, thèse de doctorat en sociologie, EHESS, 2013.

⁵ Bien qu'un des quatre villages soit encore en partie habité à l'heure de l'écriture de ce document, trois d'entre eux (dont le principal) sont désormais déplacés, même si l'ennoiement n'est pas encore de rigueur. Les déplacements et les réinstallations se sont étalés sur une période d'environ 5 ans, de 2008 à 2013 et sont donc toujours d'actualité pour une poignée de familles, parfois résistantes ou le plus souvent incapables de partir et de reconstruire *à temps*.

l'éclatement progressif des cellules familiales en de nouvelles unités de ménages¹.

à propos des castes comme système de classement

En tant que "double" système, au sens d'un système symbolique et d'un système d'écarts de positions dans l'espace social, les castes continuent de façonner le cours de l'existence dans la société indienne. Il est ici nécessaire de distinguer deux catégories : *jāti* et *varṇa*. La *jāti* fait référence à la caste telle qu'on l'observe empiriquement dans ses configurations régionales² à travers l'Inde et constitue le principal mode de classement utilisé dans cet article. Le *varṇa* fait référence à un ordre quadripartite ancien, organisé selon une hiérarchie allant du supérieur à l'inférieur, des brahmanes (les prêtres ou ceux qui prient), aux *Kshatriyas* (les guerriers ou ceux qui administrent et guerroient), aux *Vaiśyas* (les commerçants ou ceux qui produisent) et enfin aux *Shudras* (les serviteurs des trois premiers ordres). La catégorie des « intouchables » ne fait notamment pas partie de ces quatre ordres, d'où le fait qu'on la considère souvent « hors-caste », ce qui est sociologiquement un contresens. La *jāti* se définit traditionnellement par son endogamie, sa spécialisation professionnelle et une échelle de pureté relative renvoyant en dernière instance aux conceptions brahmaniques du monde hindou³.

Ces « problèmes de catégories » se compliquent en Inde contemporaine depuis l'apparition (coloniale) des politiques de discrimination positive ayant favorisé l'émergence de groupes administratifs dont les contours ont pu être assez mouvants et dont on ne recense essentiellement que trois types, et quelques spécificités régionales: *Other Backward Classes* (OBC), *Scheduled Tribes* (ST), *Scheduled Castes* (SC) et enfin également *Nomadic Tribes* (NT)

¹ L'analyse des politiques publiques d'irrigation, des enjeux de développement économique et des problèmes qui en découlent du point de vue des savoirs d'état déployés en matière de réinstallation et de réhabilitation n'est pas entreprise ici. Cf. sur cette question : Joël Cabalion, « En attendant la Révolution Verte. Science de l'État et déposition en Inde centrale », *Cahiers Outre-Mer*, à paraître, 2014.

² Louis Dumont utilisait cette expression de système régional de castes à propos de la *jāti*. Cf. Dumont Louis, *Homo Hierarchicus: Essai sur le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard (coll. Tel), 2001.

³ Cf. Weber Max, *Hindouisme et bouddhisme*, traduit par Isabelle Kalinowski et Lardinois Roland, Flammarion, 2003 ; Lardinois Roland, *L'invention de l'Inde: entre ésotérisme et science*, Paris, CNRS (coll. Monde Indien), 2007.

dans le cas du Maharashtra qui comprend par exemple la catégorie des pêcheurs Dhiwars. Les ST, également appelés *ādivāsīs*, correspondent aux dites tribus autochtones en Inde. Les SC correspondent aux anciens intouchables : il s'agit ici des Mahars, une caste réputée pour son opposition historique au système des castes et convertie au bouddhisme depuis 1956 dans une logique d'émancipation collective. Les OBC constituent enfin un vaste ensemble de castes agraires moyennes qui, dans une large mesure, depuis la migration vers les villes des brahmanes et autres castes supérieures après l'Indépendance, constituent les *castes dominantes*⁴ actuelles de l'Inde rurale.

le fichier statistique

Les analyses se basent sur un fichier composé de 241 ménages (sur un total de 372) comprenant 36 variables actives (principales) construites à partir de données officielles et de données personnelles provenant de recensements réguliers sur le terrain par questionnaires. Les variables sont à la fois quantitatives (continues) et qualitatives (tout comme elles recoupent des données officielles écrites et des déclarations verbales). Elles permettent de prendre la mesure des différenciations de la structure sociale actuelle des quatre villages (14 castes) et de leur évolution au cours du déplacement. Cet article se limite dans le cas présent aux inégalités sur le foncier (volumes et dédommagements reçus), aux inégalités « spatiales » (l'espace résidentiel de l'ancien et du nouveau village) et aux inégalités

⁴ Le concept de « caste dominante » a été développé par MN Srinivas dans les années cinquante. Il désigne d'abord les castes jouissant d'une supériorité numérique, bénéficiant d'un certain pouvoir politique (par exemple la position de chef coutumier, tel le *pāṭīl*) ainsi qu'économique, ce dernier point se manifestant avant tout sous une forme foncière lorsqu'il s'agit de castes rurales. Une caste dominante dispose en théorie d'une quantité de terres agricoles plus importante que les autres. L'utilisation du terme de caste dominante renvoie dans le cadre de mon analyse à une double réalité : à la fois régionale et locale. Une caste peut être dominante dans les deux cas, mais sa domination relative sur les autres castes à un niveau villageois ne peut s'exercer durablement qu'à la seule condition de bénéficier d'une forte solidarité horizontale en son sein et si les représentations de sa puissance sont dans une certaine mesure partagées par les autres castes, notamment sur son prestige rituel. Voir : Srinivas, in Marriott Mc Kim et Beals Alan R., *Village India: studies in the little community*, University of California., Berkeley, American Anthropological Association, 1955 ; voir aussi : Narasimhachar Srinivas Mysore, « The Dominant Caste in Rampura », *American Anthropologist*, février 1959, vol.61, n°1, pp.1-16.

les conditions foncières des inégalités sociales

d'anticipation (stratégies de réinstallation)¹ vers le nouveau village. Le tableau 1 rend compte du détail de la composition de l'échantillon des ménages. Il informe entre parenthèses des groupes administratifs auxquels appartiennent les castes (OBC, SC, NT, ST). J'ai donc rencontré, pour cet échantillon, 68,1% de ménages de castes OBC (158 ménages), 16,3% de SC (44 ménages), 14,1% de NT (34 ménages) et 1,5% de ST (5 ménages). Il convient ici de comprendre que cet échantillon est uniquement composé de groupes qu'on qualifiera de basses castes, de tribus (dites nomadiques ou non) et d'anciens intouchables. On n'y trouve aucune caste dite supérieure, aucun brahmane ou encore de castes perçues traditionnellement comme guerrières. Si 9% des terres agricoles appartiennent toujours légalement à des familles brahmanes, leurs familles ne vivent plus au village².

La logique de ce classement est à retenir, car un ordre hiérarchique descendant-décroissant (ou ascendant-croissant selon les indicateurs) se retrouve de façon régulière dans la majeure partie des analyses. Le schéma tabulaire le plus régulier est le suivant : les deux premiers groupes (Telis puis Kunbis et castes apparentées) sont relativement dominants et les deux autres relativement dominés³, ceci étant un fait historique attesté. Si ce n'est pas systématique, cela est assez régulier pour être notable. Cela signifie que les castes dominantes possèdent des propriétés (des terres, de l'argent, de l'espace, des propensions à faire et agir, etc.) en volume supérieur en moyenne, si on pondère ceci avec leurs poids démographique⁴.

¹ Je n'aborderai donc pas les inégalités d'ordre culturel (scolaire) ou les inégalités économiques plus classiques (consommation, revenu).

² Il est possible d'affirmer, en ce qui concerne ces brahmanes, que la marque de leur domination se manifeste historiquement par cette présence (économique) dans l'absence (déjà à l'époque précoloniale et coloniale sous différents rapports, ce qu'on a appelé le problème des « propriétaires absents », *absentee landlordism*). En continuant de gérer leur capital foncier à distance tout en prenant part à la vie urbaine de Nagpur et d'autres villes régionales, ils couvrent en quelque sorte l'espace géographique dans son entier – un espace maillé par des alliances matrimoniales puissantes et souvent lointaines. Enfin, la compréhension d'une structure locale d'inégalités socioéconomiques ne peut être comprise sans y intégrer leurs possessions foncières alors même qu'ils sont absents des recensements effectués sur place du point de vue des ménages.

³ La pertinence du recodage effectué des différentes castes s'illustrera par cette logique hiérarchique descendante dans les données, confirmant ainsi leur structuration possible sur la base de *groupes de castes*.

⁴ J'attire l'attention sur le fait que les données officielles dont j'ai pu disposer et que j'ai croisées sur le tard avec mes pro-

pres recensements ne comportaient pas la variable de « caste ». La caste n'a pas d'existence officielle (du moins jusque récemment en ce qui concerne les recensements décennaux) et les données gouvernementales sont tabulées par ménage, ou pire selon les parcelles cadastrales distribuées à l'intérieur des ménages, ce qui rend la tâche de la reconstitution des ménages/familles extrêmement difficile (par exemple lorsque les terres familiales sont divisées en autant de parts qu'il y a de fils, parfois de filles voire divisées encore plus au nom de la mère et d'un grand-père disparu de longue date). Je l'ai donc ajouté moi-même après de longues enquêtes de terrain et grâce à l'interconnaissance développée sur place. Le nettoyage du fichier statistique a pris de fait plusieurs mois et peut donc comporter quelques erreurs du point de vue de la variance intra-caste.

Tableau n°1 – L'échantillon principal | groupes sociaux et individus par ménage

Groupes de castes (recodage)	Castes	N (ménages)	% de N total	N (individus)	% de N total	Moyenne (individus par ménage)
	Teli (OBC*)	81	33,6%	515	36,1%	6,4
	Kunbi (OBC)	40	16,6%	222	15,6%	5,6
	Sonar (OBC)	8	3,3%	48	3,4%	6
Kunbi Sonar	Lodhi (OBC)	5	2,1%	44	3,1%	8,8
Lodhi Sutar	Sutar (OBC)	5	2,1%	32	2,2%	6,4
Mali Gurao	Mali (OBC)	3	1,2%	19	1,3%	6,3
	Gurao (OBC)	2	0,8%	12	0,8%	6
	sous-total	63	26,1%	377	26,4%	6
	Mahar (SC*)	44	18,3%	232	16,3%	5,3
	Dhiwar (NT*)	34	14,1%	201	14,1%	5,9
Dhiwar	Navhi (OBC)	7	2,9%	33	2,3%	4,7
Navhi Lohar	Lohar (OBC)	4	1,7%	24	1,7%	6
Gond Dhobi	Gond (ST*)	4	1,7%	16	1,1%	4
Gowari	Dhobi (OBC)	3	1,2%	23	1,6%	7,7
	Gowari (ST)	1	0,4%	6	0,4%	6
	sous-total	53	22%	303	21,2%	5,7
Total	14 castes	241	100%	1427	100%	5,9

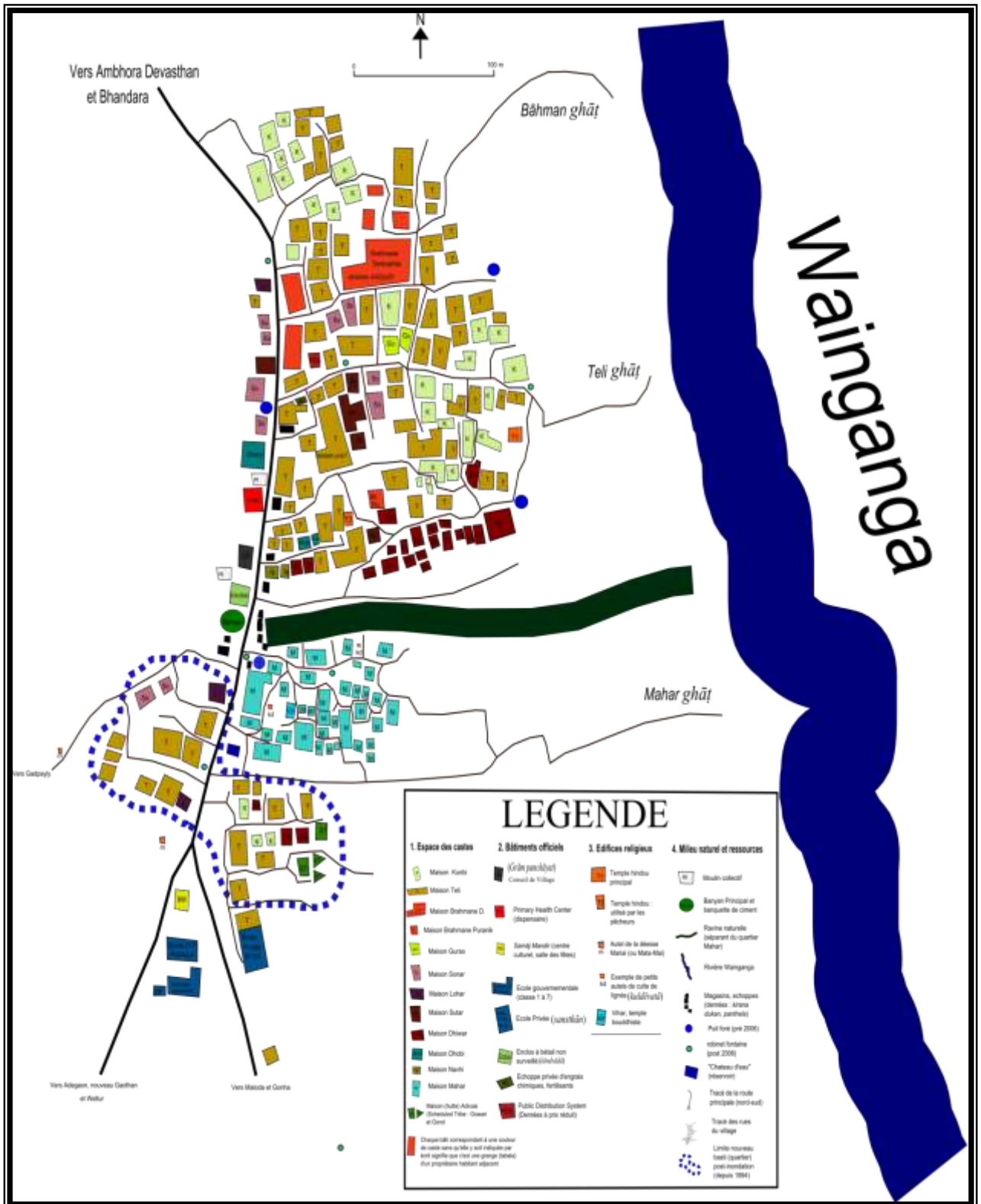
Source : Enquêtes de terrain (échantillon personnel), District de Nagpur, 2004-2012
* OBC (*Other Backward Classes*); SC (*Scheduled Castes*); NT (*Nomadic Tribes*); ST (*Scheduled Tribes*)

Tableau n°2 – Distribution des catégories foncières du NSSO | par castes

CASTES		N = 239	Catégories foncières du NSSO					Total
			Sans Terre*	- de 1 ha	1-2 ha	2-4 ha	4-10 ha	
Teli	Effectif	9	12	21	21	14	3	80
	% ligne	11,3%	15%	26,3%	26,3%	17,5%	3,8%	100%
Kunbi Sonar Lodhi Sutar Mali Gurao	Effectif	16	10	10	16	7	3	62
	% ligne	25,8%	16,1%	16,1%	25,8%	11,3%	4,8%	100%
Mahar	Effectif	8	9	4	18	5	0	44
	% ligne	18,2%	20,5%	9,1%	40,9%	11,4%	0%	100%
Dhiwar Navhi Gond Dhobi Lohar Gowari	Effectif	33	6	5	8	1	0	53
	% ligne	62,3%	11,3%	9,4%	15,1%	1,9%	0%	100%
Total	Effectif	66	37	40	63	27	6	239
	% ligne	27,6%	15,5%	16,7%	26,4%	11,3%	2,5%	100%

Source : Enquêtes de terrain, *Land Awards' Lists*, VIDC, District de Nagpur, 2002-2006
* La colonne « sans terres » a été rajoutée, ce n'est pas une catégorie du NSSO

Carte n°2 – La répartition sociale des castes |
ancien village d'Ambhora Khurd



Source : Vues Google Earth, 2007; enquêtes de terrain. Joel Cabalion

Enfin, la terre agricole au sein des deux premiers groupes est de meilleure qualité, d'une plus grande valeur fiscale et d'une classe de tenure foncière en général supérieure, ce qu'attestent d'autres analyses non présentées ici.

Le tableau 2 indique enfin qu'il y a un peu plus d'un quart de ménages sans terre. Ce taux particulièrement élevé s'explique en raison de l'importance démographique de la caste des pêcheurs Dhiwars et des autres castes artisanales, encore relativement protégées de l'éloignement du métier traditionnel. Si une part importante de ces castes possède quelque exploitation agricole aujourd'hui (dans des quantités inférieures à 1ha), posséder un lopin de terre ne protège néanmoins plus de la « pauvreté », qu'elle soit officiellement enregistrée ou simplement vécue. Il suffit d'une mauvaise récolte une année – ou d'un problème de santé majeur – entraînant une diminution de ressources, pour pousser dans l'indigence une famille se contentant du minimum pour vivre.

Le tableau 3 informe quant à lui de l'irréversibilité de la dépeuplement en cours. 72% des ménages sont à présent sans terre (41% de nouveaux ménages sans terre), et environ 15% dans une situation d'agriculture qu'on peut considérer de subsistance (moins d'un hectare) ou peu rentable. Cela signifie qu'il reste encore 13% de ménages agricoles moyens (de 2 à 4 hectares essentiellement) se répartissant presque également parmi les différents groupes. Les 15% de ménages représentant une agriculture minimale s'en occuperont selon toute vraisemblance sur la base d'un travail familial – même si cela dépend fondamentalement de la volonté des héritiers à reprendre les terres. Il est ainsi possible de faire l'hypothèse que 13% des ménages villageois disposeront d'environ 70% de main d'œuvre villageoise pour le travail agricole, ce qui augure d'innombrables problèmes sur le « marché de l'emploi » local et un regain probable de tensions entre les propriétaires restants et les ouvriers agricoles.

Les inégalités foncières se traduisent directement en inégalités de dédommagements versés aux populations déplacées pour leurs parcelles agricoles et résidentielles (tableau 4). Les ressources annexes de l'espace agricole expliquent le creusement de ces inégalités si l'on observe non le volume mais la valeur financière de ces terres. Plus on dispose sur ses parcelles agricoles de puits et de vergers, de bâtis de stockage ou d'infrastructures électriques pour l'irrigation, plus ces inégalités se renforcent, les deux premiers groupes du tableau

étant dominants sur ces ressources. Ce tableau regroupe en outre les dédommagements versés pour les parcelles résidentielles et les maisons des déplacés. Les inégalités foncières sont donc en général concaténées à des inégalités de place, c'est-à-dire de taille d'emplacement résidentiel, et s'illustre enfin symboliquement dans le marquage et l'appropriation des espaces communautaires par les différentes religions coexistant localement (essentiellement hindouisme et bouddhisme, un peu l'islam).

Ce sont essentiellement ces dédommagements financiers sur lesquels l'État indien compte pour voir se réinstaller les villages déplacés « dans de bonnes conditions ». Aussi, les volumes de ces dédommagements ont-ils une efficacité pratique déterminante dans les processus de réinstallation, sans pour autant garantir l'équité auquel l'État prétend¹. Si le processus de dépossession foncière laisse envisager dans un premier temps l'émergence d'une « communauté de sort », force est de constater que les inégalités qui parcourent la société rurale structurent la distribution matérielle des chances de réinstallation, même si elles ne s'y réduisent pas.

P'inégalité résidentielle : « espace vides » et « espaces construits »

Les données étatiques recueillies indiquent également de façon précise la mesure de l'espace occupé par les ménages. Avant d'être acquis, l'espace domestique et l'espace agricole ont donné lieu à des mesures officielles d'une grande précision (en m²) pour être dédommagés (mesures présentées

¹ De façon générale, les villageois incarnent l'« immobilité » selon les agents étatiques en charge du projet. On le comprend lors d'entretiens avec des fonctionnaires gouvernementaux pour qui les dédommagements fonciers sont finalement une sorte d'incitation à déguerpir plutôt qu'un réel dédommagement des propriétés. Les villageois sont tellement « immobiles » que le gouvernement doit en outre mettre en place de nouveaux paiements *ex gratia* servant à la réinstallation (10 000rs par ménage, soit 130€ environ). Ceux-ci s'inscrivent dans une dialectique négociation-injonction. Les plus aptes à en bénéficier s'organisent pour se réinstaller vite et obtenir ainsi leur paiement, tandis que tous les autres pour qui cette somme est insignifiante vis-à-vis de leur situation risquent de ne jamais la recevoir et d'être en définitive déplacés de force.

Tableau n°3 – Groupes de castes et groupes fonciers | après submersion (ha)

N = 209		Classification foncière (National Sample Survey Organisation)							
		- 1 ha	1-2 ha	2-4 ha	4-10 ha	Ancien sans terres	Nouveau sans terres	Total	
CASTES	Teli	Effectif	13	4	3	1	8	43	72
		% ligne	18,1%	5,6%	4,2%	1,4%	11,1%	59,7%	100%
	Kunbi Sonar Lodhi Sutar Mali Gurao	Effectif	9	0	3	2	16	20	50
		% ligne	18%	0%	6%	4%	32%	40%	100%
	Mahar	Effectif	7	5	2	0	8	17	39
		% ligne	17,9%	12,8%	5,1%	0%	20,5%	43,6%	100%
	Dhiwar Navhi Gond Dhobi Lohar Gowari	Effectif	3	3	2	2	32	6	48
		% ligne	6,3%	6,3%	4,2%	4,2%	66,7%	12,5%	100%
	Total	Effectif	32	12	10	5	64	86	209
		% ligne	15,3%	5,7%	4,8%	2,4%	30,6%	41,1%	100%

Source : Enquêtes de terrain, District de Nagpur, Land Awards' Lists, VIDC, 2004-2012

Tableau n°4 – Total des dédommagements reçus par ménage | selon les groupes de castes

CASTES	N (ménages)	% de N total	Somme (Indian rupees)	% de somme totale	Moyenne	Minimum	Maximum
Teli	80	34,6%	34 757 193 INR	47%	434 465 INR	25 957 INR	2 247 004 INR
Kunbi Sonar Lodhi Sutar Mali Gurao	60	26%	21 023 090 INR	28,4%	350 385 INR	45 898 INR	1 613 934 INR
Mahar	43	18,6%	10 878 488 INR	14,7%	252 988 INR	15 693 INR	758 178 INR
Dhiwar Navhi Gond Dhobi Lohar Gowari	48	20,8%	7 260 045 INR	9,8%	151 251 INR	3 679 INR	763 995 INR
Total	231	100%	73 918 816 INR	100%	319 995 INR	3 679 INR	2 247 004 INR

Source : Enquêtes de terrain, Land Awards' Lists, VIDC, District de Nagpur, 2004-2012

À la date du 24 octobre 2013, 1 euro équivalait à 84 roupies

Tableau n°5 – Au vieux village | groupes de castes et espace résidentiel (m²)

CASTES (N=211)		Espace construit (m ²)***	Espace vide (m ²)***	Espace total (m ²)**
Teli	N	74	74	74
	% de N total	35,1%	35,1%	35,1%
	Somme	5488	5127	10614
	% de somme totale	43%	24,7%	31,6%
	Moyenne	74	69	143
Kunbi Lodi Sutar Sonar Gurao Mali	N	55	55	55
	% de N total	26,1%	26,1%	26,1%
	Somme	4053	6824	10900
	% de somme totale	31,7%	32,9%	32,4%
	Moyenne	74	124	198
Mahar	N	38	38	38
	% de N total	18%	18%	18%
	Somme	1573	4999	6609
	% de somme totale	12,3%	24,1%	19,7%
	Moyenne	41	132	174

Dhiwar Gond Gowari Dhobi Navhi Lohar	N	44	44	44
	% de N total	20,9%	20,9%	20,9%
	Somme	1659	3812	5490
	% de somme totale	13%	18,4%	16,3%
	Moyenne	38	87	125
Total	N	211	211	211
	% de N total	100%	100%	100%
	Somme	12773	20761	33613
	% de somme totale	100%	100%	100%
	Moyenne	61	98	159

Source : Enquêtes de terrain, *Houses' Awards Lists*, VIDC, District de Nagpur, 2004-2012

Tableau n°6 – Groupes de castes et superficie des nouveaux emplacements résidentiels

N = 227			Superficie du nouvel emplacement résidentiel (m²)					Total
			185m²	278m²	370m²	555m²	740m²	
CASTES	Teli	Effectif	4	5	31	28	8	76
		% ligne	5,3%	6,6%	40,8%	36,8%	10,5%	100%
	Kunbi Sonar Lodhi Sutar Mali Gurao	Effectif	2	4	23	24	7	60
		% ligne	3,3%	6,7%	38,3%	40%	11,7%	100%
	Mahar	Effectif	7	2	23	10	0	42
		% ligne	16,7%	4,8%	54,8%	23,8%	0%	100%
	Dhiwar Navhi Gond Dhobi Lohar Gowari	Effectif	19	9	10	7	4	49
		% ligne	38,8%	18,4%	20,4%	14,3%	8,2%	100%
	Total	Effectif	32	20	87	69	19	227
		% ligne	14,1%	8,8%	38,3%	30,4%	8,4%	100%

Source : Enquêtes de terrain, *New Plot distribution lists*, VIDC, District de Nagpur, 2004-2012

Tableau n°7 – Nouveau village | emplacements et surface

Nouvel emplacement	N	% de N total	Somme	% de somme totale	Moyenne
185-278m²	43	21%	5767	17,7%	134
370m²	81	39,5%	11974	36,7%	148
555-740m²	81	39,5%	14927	45,7%	184
Total	205	100%	32668	100%	159

Source : Enquêtes de terrain, *Houses' Awards' Lists, New Plot Distribution Lists'*, VIDC, District de Nagpur, 2004-2012

Tableau n°8 – Superficie du nouvel emplacement et dédommagements total (rs)

Nouvel emplacement	N	% de N total	Somme (rs)	% de somme totale	Moyenne (rs)
185-278m²	50	22,4%	5 142 746	7,1%	102 854 INR
370m²	86	38,6%	30 478 813	42%	354 404 INR
555-740m²	87	39%	36 930 003	50,9%	424 482 INR
Total	223	100%	72 551 562	100%	325 343 INR

Source : Enquêtes de terrain, *Land awards Lists, Houses' Awards' Lists, New Plot Distribution Lists'*, VIDC, District de Nagpur, 2004-2012

dans le tableau 5). Les villageois les mieux dédommagés sont en général partis le plus vite¹.

C'est une prise de position au sens le plus littéral du terme. Ils ont occupé le sol plus vite, aménagé leur nouvel emplacement « avant l'heure » fatidique, construit leur nouvelle maison tant que les prix des matériaux du bâti n'avaient pas encore trop augmenté et ont repris, pour les mieux dotés, leurs activités au nouveau village. Comme le résumait Vinod et Pankaj dans le quartier *dalit* à Ambhora Khurd, « ils ont pris leurs chèques et sont partis pendant que nous on s'est retrouvé coincés ici »².

Dans l'ancien village, chaque maison occupait un certain espace ou était plutôt comprise dans un espace résidentiel total que le gouvernement du Maharashtra a sous-divisé en deux catégories de superficie : *l'espace libre* (ou vide, *khuli jagah*) et *l'espace construit* (maisons, granges, étables, etc., *bāndhakām*). S'il apparaît qu'il n'y a pas de groupe social qui domine véritablement l'espace du village, un écart différentiel important s'inverse si l'on compare la surface totale d'espace vide et d'espace construit possédée entre deux groupes. Il ressort de cette comparaison que les Telis occupent l'espace en des proportions égales ou légèrement supérieures à ce qu'ils représentent en termes de ménages totaux ou d'individus. Inversement les Mahars « possèdent encore de la place » pour s'étendre mais ne l'ont pas fait. Le groupe des Kunbis est dans une situation comparable, tandis que le groupe des Dhiwars a généralement moins d'espace qu'il ne représente de ménages et d'indi-

vidus – en particulier du point de vue de l'espace construit.

L'espace construit renvoie à la taille des maisons, c'est à dire à la taille des ménages et à leur importance dans les relations de production car il comprend les équivalents des bâtis agricoles se situant dans l'espace géographique du village, c'est-à-dire les granges et étables diverses où l'on garde les animaux de la ferme – et où l'on gare aujourd'hui son tracteur, un incontestable signe de richesse. Cet indicateur d'espace illustre l'expression de *space-consuming* de telle sorte qu'on comprend quelle caste a une propension à occuper l'espace dans la mesure où elle se l'approprie en relation avec l'ensemble de ses activités, y compris religieuses (plus de temples de lignée³ chez les castes dominantes). La moyenne de l'espace construit est environ double chez les deux groupes supérieurs du tableau. La moindre possession d'espace vide chez les Telis s'explique également du point de vue de l'histoire récente. Lors des inondations de 1994 à Ambhora Khurd, de nombreuses maisons du quartier nord s'écroulèrent (de castes OBC). Cet événement précipita un cycle de segmentation des ménages en poussant un certain nombre d'entre eux à s'installer dans le quartier sud où étaient majoritairement situés des étables, granges ou de l'espace vide appartenant aux Telis. On peut donc supposer que le rétrécissement de leur espace extensible fait suite à cet épisode. La plupart des ménages déménageant au sud du village achetèrent alors les emplacements auprès des propriétaires (quelques milliers de roupies l'emplacement vide). L'espace vide total est d'ailleurs presque deux fois plus important que l'espace construit. Il représente un peu plus de 2km². Si les villageois se représentent actuellement l'ancien village comme étant particulièrement encombré, congestionné, le fait est qu'ils y disposaient encore de quelques friches, de jardins et de zones ouvertes ombragées par de nombreux arbres où entreposer des matériaux, paître des bêtes ou organiser des repas collectifs lors de fêtes religieuses.

Si l'espace est structurant, et qu'on observait des inégalités de taille – ou de place – dans l'ancien village, est-il possible d'en retrouver la marque dans le nouveau village au-delà de la grandeur des nouvelles constructions? La distribution des surfa-

¹ Cet ordre descendant des castes sur le foncier se retrouve ainsi jusque dans la rapidité de l'occupation du sol au nouveau village. Toutefois, et cela est remarquable, le croisement des variables « dédommagements totaux » et « construction de la nouvelle maison » n'est pas significatif (test ANOVA), ce qui tend à confirmer que le départ au nouveau village dépend plus de l'origine de caste et d'un certain *ethos* qui lui est associé que de l'obtention plus ou moins élevé de sommes de dédommagements. En septembre 2009, alors que seul le village d'Ambhora Devasthan avait été réinstallé de force pour des raisons de construction de route d'accès à un temple (et que j'exclue donc ici de l'analyse), il m'a été possible de confirmer qui avait déjà construit sa nouvelle maison dans les trois autres villages de l'échantillon. Ceci permettait d'introduire la dimension temporelle dans l'analyse du remplacement à un moment jugé crucial car les menaces du gouvernement (d'un déplacement forcé) commençaient à se faire entendre. Sur 200 ménages, 41% avait déjà construit leur nouvelle maison ou était en train de le faire. Les Telis représentaient à ce stade 53%, les Kunbis (et autres castes du même groupe) 40%, les Mahars 27% et enfin les Dhiwars (et autres castes) 28,5%.

² Entretien avec Vinod C. et Pankaj M., Ambhora Khurd, avril 2010.

³ Un temple de lignée associe dans chaque famille un dieu ou une déesse de lignée fondatrice à la protection d'une famille. Il s'agit en général d'un petit édifice parfois séparé parfois situé en prolongement de la maison et où l'on effectue un rituel quotidien, en général le matin et le soir.

ces des nouveaux emplacements résidentiels n'est ni aléatoire, ni neutre. La question des critères à retenir pour la réinstallation villageoise est souvent remontée des départements régionaux aux ministères, en général dans l'urgence suite à des inondations. Elle se cristallise de façon officielle dès les années 1970 au sein du Ministère du Secours d'Urgence et de la Réhabilitation (*Ministry of Relief and Rehabilitation*) du Maharashtra.

la redistribution sociale des nouveaux emplacements, une idéologie familialiste ?

Les critères étatiques sont simples et suivent une distribution bimodale : la nouvelle surface attribuée est fonction de la taille des ménages, c'est-à-dire du nombre d'individus, et de l'opposition sans terre/cultivateur. Il y a trois catégories de taille de ménage, dont les distributions théoriques selon le statut professionnel sont les suivantes : de 1 à 5 individus (185m² ou 370m²), de 5 à 8 individus (278 m² ou 555m²) puis 9 individus et plus (370m² ou 740m²). Si certains documents officiels mentionnent avec euphémisme les ménages considérés « non agricoles » (*non farmer*), des échanges plus informels avec les fonctionnaires de la Division de la Réhabilitation témoignaient de l'expression d'« ouvrier agricole sans terres » (*landless labourer*). Le critère peut toutefois apparaître neutre à divers égards, et exige par conséquent d'expliquer l'idéologie familialiste qu'il renferme. Une famille paysanne a besoin de plus de place, non parce qu'elle possède beaucoup de propriétés encombrantes à ses côtés, ce qui pourrait également être le cas des pêcheurs (les barques sont souvent remontées dans les quartiers pour réparation), mais parce qu'elle est en général plus grande et connaît une structure familiale complexe, c'est-à-dire à ménage multiple (plusieurs « communautés de feu » ou cuisines).

Du point de vue officiel, il s'agit en creux d'une question de natalité et d'accroissement naturel, même si ce n'est jamais explicité de la sorte par les fonctionnaires de la réhabilitation. « L'Inde traditionnelle tire sa force de la famille unie ». Est reformulé ainsi une croyance communément admise dans de nombreux milieux sociaux, y compris villageois. Une telle proposition devrait être décomposée et mériterait un développement qui dépasse mon propos. Cantonnons-nous à la question précise des emplacements. Les familles

unies doivent pouvoir le rester, et disposer d'assez d'espace pour éviter que ce type de structure éclate. Plus il y a d'individus dans un ménage, plus on suppose alors que le type de famille en question est indivis. Si l'on estime que la majorité des ménages connaissent en effet une structure de type « famille unie » (ou indivise), malgré une réalité plus complexe des types familiaux, on devrait alors supposer qu'advienne une bipartition élémentaire de la redistribution des espaces résidentiels (famille simple/unie). Or il n'en est rien. L'État a créé cinq catégories de surface (des emplacements de 185m² à 740m²), manifestement pour répondre à un large éventail de situation de ménages complexes et pour satisfaire les besoins des familles demandeuses d'espace, du point de vue de leur activité agricole (s'il en reste, ce qui rend la question plus paradoxale encore) ou de l'élevage. Du point de vue de la population, la courbe est en effet croissante et suit la logique expliquée. Les emplacements de 185m² correspondent à des familles d'une taille moyenne de 4,7 individus, ceux de 278m² 5,5 individus puis 5,7 individus (370m²), 6,2 individus (555m²) et enfin 8,4 individus (740m²). En outre, ces mesures sont corrélées au degré de complexité des ménages.

Plus un ménage est « complexe », plus on lui attribuera une surface élevée, parfois en dépit d'un nombre d'individus théorique inférieur à la surface souhaitée. La taille des ménages est en général corrélatrice de l'importance dans les relations de production. De l'ancien au nouveau village, des inégalités spatiales se perpétuent alors sans pour autant se reproduire de façon linéaire. La dispersion de la distribution des catégories de surface parmi les types de famille pose problème, et a dû poser problème à l'État avant toute chose, car les recensements des ménages ont été élémentaires. Plusieurs ménages sans terres ont des emplacements plus grands qu'ils « ne le devraient », il s'agit en général d'éleveurs caprins de milieux pauvres ayant en de rares cas trouvé gain de cause et réussi à obtenir plus de place pour leur activité. La distribution théorique et la distribution effective peuvent donc fortement varier. Il peut aussi s'agir du cas inverse : des ménages considérés sans terres ne se faisant attribuer qu'une petite taille au lieu d'une moyenne (185m² au lieu de 370m²) alors que le nombre d'individus vivant dans le ménage aurait dû garantir une plus grande taille.

En réalité, la distribution des emplacements résidentiels a été l'objet d'une manipulation des représentations de la structure familiale de toute part, afin d'obtenir de plus grands emplacements,

ou d'en obtenir plusieurs. Je l'ai rapidement compris pendant mes enquêtes, lorsqu'on me demandait par exemple d'ajouter des membres de la famille vivant pourtant à l'extérieur – des personnes majeures, mariées et pouvant donc prétendre *théoriquement* à l'attribution d'un emplacement supplémentaire. Ce type de cas se retrouvait en grande partie dans les grandes familles paysannes Telis ou Kunbis et a souvent été à l'origine de disputes bloquant toujours le versement des indemnités de dédommagements.

Plusieurs ménages occupant une même maison dans l'ancien village sont à présent éclatés en de multiples emplacements résidentiels. Plus la surface de son espace était importante dans l'ancien village, plus on a de chance d'avoir obtenu un emplacement résidentiel de grande taille (555-740m²), ce que révèle le tableau 7. Si les différences paraissent minimes, elles signifient concrètement une différence de deux à trois pièces supplémentaires par maison, ce qui présuppose une plus grande taille des ménages, expliquant qu'on trouve essentiellement des Telis et des Kunbis dans les catégories supérieures de surface des nouveaux emplacements (voir le tableau 6). Le tableau 8 met en évidence cet aspect du point de vue de la somme des dédommagements reçus par les différents ménages. Plus ces sommes sont importantes, plus on a de chances d'avoir une surface étendue. L'idéologie familialiste masque ainsi difficilement le fait qu'elle participe d'une transformation spatiale des inégalités sociales. Si la reproduction des positions est parfois brouillée, la significativité des analyses atteste toutefois de ce phénomène qui s'apparente désormais à un renforcement d'une structure de classe – autrefois plus latente – dans le nouvel espace, car les fractions dominantes de toutes les castes sont concernées par l'obtention de grands emplacements.

la paupérisation comme destin social

principe théorique étatique et logiques pratiques paysannes

L'État impose des échelles de dédommagement au rabais qui pénalisent durablement les populations affectées car en deçà des prix fonciers pratiqués sur le marché agraire.

Ce n'est pas pour autant le cas de tous. Quelques-uns réussissent habilement à saisir cette temporalité du déplacement en anticipant favora-

blement leurs chances de remplacement. Ils investissent alors une partie ou l'entièreté de leurs dédommagements (pris dans un flux constant d'autres apports de revenus) pour débiter de nouvelles activités, parfois en ayant racheté des terres peu fertiles très tôt et à des prix défilant toute concurrence. Ces cas sont peu nombreux, presque exclusivement observés au sein des familles et castes dominantes du village dont la disparition du capital immobilier a généré de forts dédommagements financiers (quand bien même insuffisants selon les intéressés). Le cas de Mahadev Khurjekar reflète cette anticipation réussie, condition d'une réinstallation moins anxiogène :

« Quand la carte a été faite, celle des terres envoyées, à ce moment-là j'avais un ami au bureau du cadastre, et en y restant et discutant tout m'est venu à l'esprit. À ce moment-là je me suis dit que... Nnos terres vont de toute façon partir mais sont maintenant parties [il signifie qu'elles ont été acquises par le gouvernement car elles ne sont pas encore envoyées]. Donc nous qu'est-ce qu'on doit faire... nous ... des terres pas chères et pas bonnes c'est ce que j'ai acquis alors. Des terres qui ne valent rien, voilà ce que j'ai acheté. Et maintenant ces terres sont utiles, elles ont été mises en valeur...et peuvent partir à 4 lakhs [400 000] de roupies par acre. [...]. 35 000 roupies c'est le prix auquel je les ai achetées [...] »¹.

Comment Mahadev K. pouvait-il penser et anticiper les événements de la sorte ? Il apparaît nettement que c'est une certaine assise sociale, un système de relations c'est-à-dire un capital social fourni de liens durables avec les « bonnes personnes » qui lui a permis de *prévoir*, c'est-à-dire de penser et de répondre *à temps* aux implications du projet. Si des terres ont parfois été acquises par des familles moins dotées de caste Mahar voire même par des Dhiwars, ce fut généralement beaucoup plus tard dans le déroulement du projet et seulement après avoir perçu les dédommagements financiers. Mahadev K., quant à lui, a su et pu acquérir des terres avant les autres.

comment saisir la présence de l'« à venir » ?

à propos de la construction de l'indicateur « usages sociaux des dédommagements »

La question revient sans cesse : « que va-t-on faire ? Que devrions-nous faire ? ». Elle est toujours

¹ Entretien avec Mahadev K., *op.cit.*

Figure n°1 – Le désossage du bâti dans l'urgence
| déplacement du village de Gadeghat en novembre 2010



Sources : photos de Nicolas Goeller, 2010.

sincère, mais elle peut également masquer le fait que pour la plupart des villageois, les stratégies de réinstallation se sont déjà déployées. Cela fait parfois plusieurs années qu'on a mis en place un projet, lancé une affaire, acheté un emplacement résidentiel à Nagpur ou dans une petite ville de proximité, envoyé ses enfants faire des études supérieures pour assurer la suite, etc. En bref, il y a fort à faire pour expliquer et comprendre les nombreuses stratégies par lesquelles les déplacés tentent de s'extirper d'une situation et d'une condition négatives, le temps s'est écoulé et en a déjà éprouvé beaucoup – ce qui laisse donc ouvert un vaste champ d'analyse. Certaines stratégies ont « marché » car beaucoup de familles ont trouvé un moyen ou un autre de faire face à l'adversité. Dans d'autres cas, une dispersion familiale, des accidents de parcours, des disputes préexistantes ou le simple manque d'argent et de ressources a limité toute possibilité d'envisager l'avenir.

Comment puis-je collecter une telle information foisonnante, la mesurer, l'organiser et la typifier dans le but de pré-voir qui est en trajectoire de paupérisation, et qui ne l'est pas ? Une précision majeure s'impose : le but n'est pas d'affirmer que certains ménages, parce qu'ils se portent bien, voire mieux, ont *profité* du projet. Le barrage Gosikhurd leur est tout autant « tombé dessus »¹. Personne n'a demandé à être déplacé, ni à lutter pour « s'en sortir » et « refaire sa vie ». Certains ont réussi à se reclasser, ce qui n'a pas le même sens que si l'on disait qu'ils profitaient du projet, ou des événements, ce qui introduirait une dimension bien trop consciente dans la tête des déplacés. Ce n'est pas faute de retrouver ce genre de propos chez les déplacés eux-mêmes, quoique la structure linguistique des phrases n'est pas directement active : « *keisikā jāydā ho gayā, keisikā nuksān ho gayā* », comme disait Sharad, un jeune garçon de la caste Gurao. En traduction littérale, cela signifie : « certains ont eu des avantages, certains ont eu des dommages »². Je n'ai jamais entendu *nettement* que quelqu'un « avait profité du projet » (*jāydā utthānā*, soulever des profits). Il s'agissait toujours, sans que les gens y prêtent forcément attention, de propos qui remplaçaient le sort positif d'autrui dans une chaîne de chances objectives et d'actions sur ces chances toujours liées à une position spécifique dans l'espace social villageois. De telles précisions sémantiques ne sont pas vaines. À trop s'imaginer que

certains s'en sortent parce qu'ils auraient profité du projet, ou plus modestement « tiré leur épingle du jeu », on en oublie qu'inversement cela tend à responsabiliser les déplacés qui n'ont pas réussi à se maintenir, qu'ils ont bien dû « faire un mauvais choix » quelque part. Or le déplacement n'est pas un jeu, même social. La rhétorique du choix est celle du pouvoir. Certains fonctionnaires de la Division de la Réhabilitation ou d'autres hauts fonctionnaires n'ont cessé de critiquer les déplacés pour leurs mauvais choix, et font inversement leur miel des cas de ménages qui sont « sur le bon chemin de la réhabilitation » (« *on the good path of rehabilitation* »³), afin de se rassurer qu'il existe bien des « *success stories* ». Il faut bien qu'ils se déculpabilisent eux aussi car, comme me le rappelait un haut fonctionnaire de la réhabilitation, « nous sommes aussi des êtres humains »⁴.

Parler d'usages sociaux a donc un sens très précis. Il s'agit bien évidemment de choix de dépense, d'investissements divers et variés des sommes reçues. Mais l'expression a pour objectif de restituer le cadre social dans lequel ces choix s'inscrivent et les contraintes – sociales, culturelles, économiques – auxquelles ils sont soumis. Cet indicateur s'est révélé très vite utile du point de vue théorique pour expliquer les phénomènes de déplacement, de dépaysement et pour appréhender de probables situations de paupérisation. Il recèle un caractère généralisable important pour l'analyse des déplacements. Tout projet en Inde, générant acquisition foncière et déplacement de population, connaît une production de données officielles relativement accessibles et particulièrement précises. Le croisement de telles données avec des enquêtes de terrain par ménages pourrait permettre de nuancer, ou démontrerait plus rigoureusement ce qui est en général scandé hâtivement par les études les plus militantes (du type « tout le monde devient pauvre »), ou à peine murmuré dans les études de politique publique (« les déplacés font face à des difficultés »). La première perspective est souvent sociologiquement pauvre car elle fait bon marché de la complexité de la « réalité sociale » et s'accommode difficilement des cas de figure qui dénotent avec un certain catastrophisme.

La deuxième perspective est à la fois sociologiquement pauvre et politiquement fautive car elle déduit trop ses constats de schémas théoriques

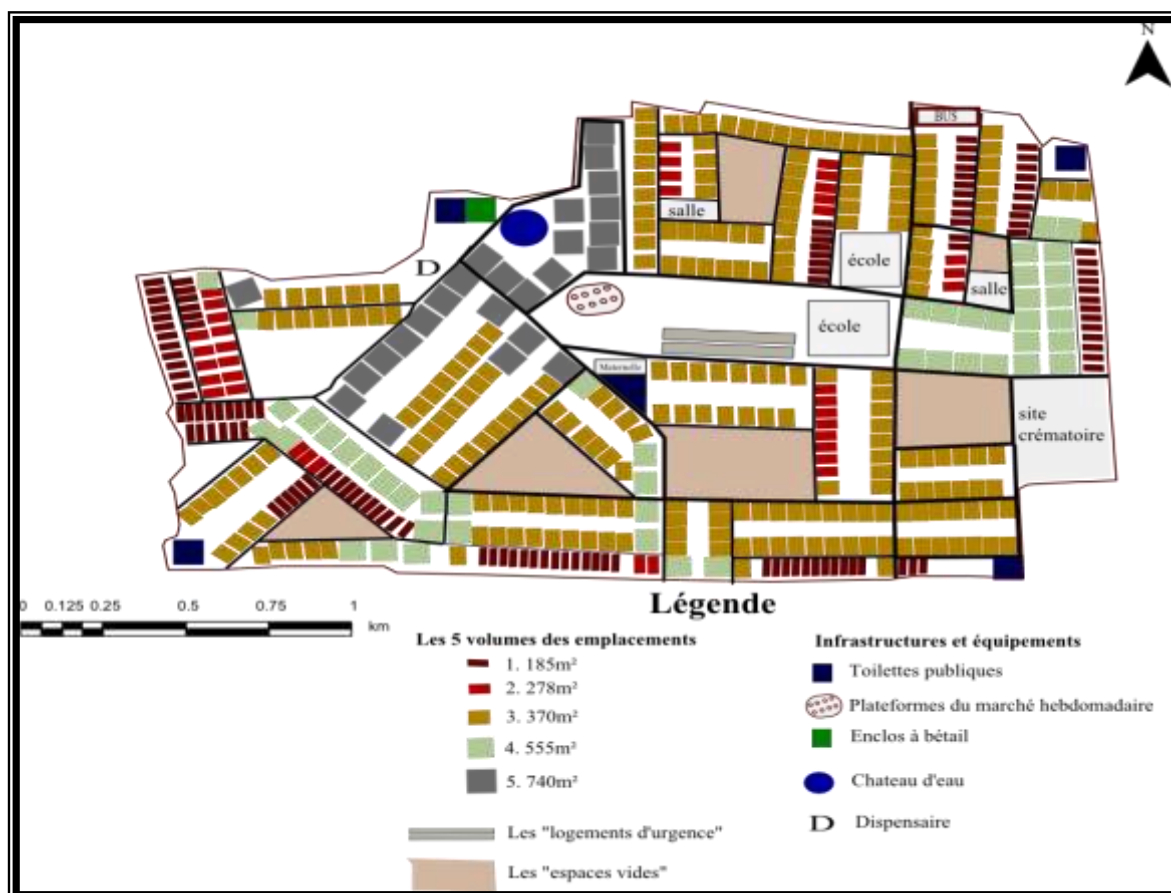
¹ Entretien avec Jagdish G., Nayā Navegaon-Sirsi, avril 2011.

² Entretien avec Sharad L., *op.cit.*

³ Discussion avec Sanjoy M., ancien *Collector* du District de Nagpur, octobre 2006.

⁴ Entretien avec Ajay W., *op.cit.*

Carte n°3 – Naya Ambhora | volume et distribution de l'habitat



Source : Gosikhurd Rehabilitation Division – Project Circle, Nagpur (2009); enquêtes de terrain. Joel Cabalion, 2013.

Tableau 9 – Groupes de castes et usages sociaux des dédommagements

N = 232		Types d'usages sociaux						Total
		Usages agr.	Usages écon.	Usages mob.	Usages min.	Usages agr. et écon.	Usages agr., écon. et mob.	
CASTES	Teli	Effectif	12	8	3	44	3	77
		Effectif théorique	13,6	7,6	6	45,5	2	77
		% ligne	15,6%	10,4%	3,9%	57,1%	3,9%	9,1%
	Kunbi Sonar Lodhi Sutar Mali Gurao	Effectif	15	7	4	33	3	62
		Effectif théorique	11	6,1	4,8	36,6	1,6	62
		% ligne	24,2%	11,3%	6,5%	53,2%	4,8%	0%
	Mahar	Effectif	5	2	9	26	0	42
		Effectif théorique	7,4	4,2	3,3	24,8	1,1	42
		% ligne	11,9%	4,8%	21,4%	61,9%	0%	0%
	Dhiwar Navhi Gond Dhobi Lohar Gowari	Effectif	9	6	2	34	0	51
		Effectif théorique	9	5,1	4	30,1	1,3	51
		% ligne	17,6%	11,8%	3,9%	66,7%	0%	0%
	Total	Effectif	41	23	18	137	6	232
		Effectif théorique	41	23	18	137	6	232
		% ligne	17,7%	9,9%	7,8%	59,1%	2,6%	3%

Source : Enquêtes de terrain, District de Nagpur, 2004-2012.

biaisés (en général de la théorie économique de l'individu rationnel ou des modèles néo-institutionnalistes d'analyse en politique publique) qui estiment qu'il y aura un jour, nécessairement, recoupement et superposition entre les consciences des acteurs politiques et des acteurs sociaux si un projet est « bien expliqué ». Elle présuppose au mieux que s'il y a erreur, certains aspects des politiques doivent être repensés ; au pire, elle rejette l'opprobre sur l'irrationalité des masses crédules et illettrées qui ne peuvent pas comprendre et flotteraient comme amorphes dans l'inaction.

les usages sociaux des dédommagements

Les usages des sommes des dédommagements des ménages déplacés, comme autant de postes de dépense, peuvent être présentés de plusieurs manières. Ils peuvent dans un premier temps, de façon dichotomique, se diviser en usages « productifs » et usages « improductifs » des sommes perçues. Cette vision tout à fait économiste n'a qu'un mérite : elle confronte l'État à ses responsabilités et révèle de façon tragique l'incapacité structurelle de la majorité des ménages à reconstruire leur avenir grâce aux dédommagements, qui représentent en pratique le seul paradigme de reconstruction économique proposé par l'État. Une telle construction synthétique, si elle est parlante (et idéologique), ne restitue en revanche aucunement le détail et la variation des stratégies auxquelles a recouru la majorité des ménages. J'ai donc construit une variable descriptive synthétique illustrant cette large gamme de stratégies et de réponses actives des déplacés. Celle-ci comprend vingt modalités d'utilisation¹ que j'ai regroupées en six catégories d'usages sociaux.

Le tableau 9 résume ainsi, après regroupement des modalités, la distribution des choix sur

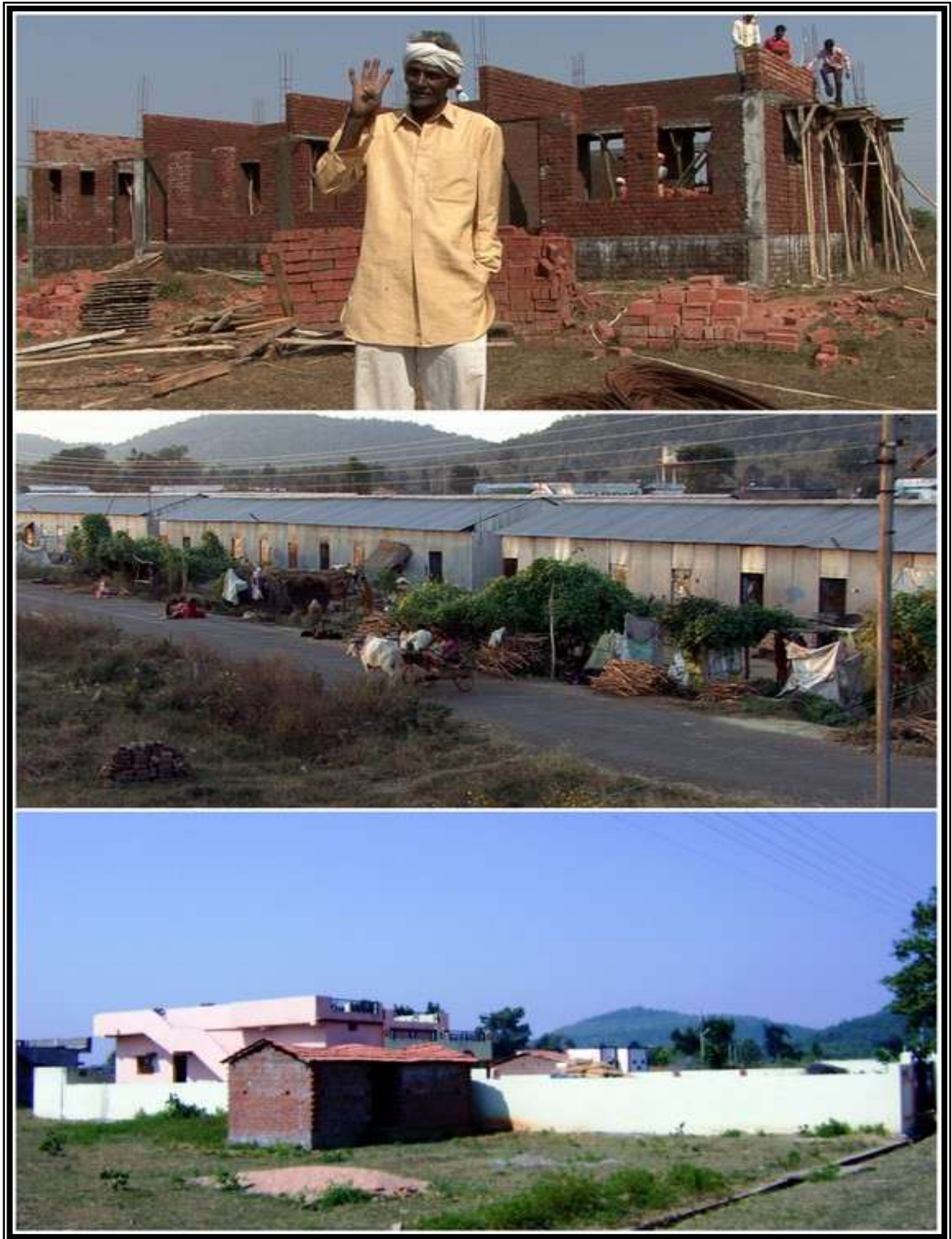
son avenir. Ce tableau révèle une dispersion non chaotique des choix de remplacement. Il illustre surtout le désajustement d'environ 60% des ménages, chiffre correspondant à des usages de maintien *a minima*, c'est-à-dire ne permettant pas de sécuriser ou d'envisager quelque activité économique à l'heure actuelle dans la transition au nouveau village. C'est ici qu'apparaît clairement la formation d'une *communauté de sort paupérisée* dans sa faible prise sur l'après déplacement, toutes castes confondues. Ce chiffre, en dépit des interprétations théoriques divergentes qu'il pourrait générer, n'en est pas moins révélateur. Plus on retient d'autres indicateurs d'une condition de pauvre préalable, plus il augmente. 70% des ménages possédant une « carte de pauvreté » (*Below Poverty Line card*) n'ont eu recours qu'à des usages minimalistes, et 75% dans le cas des ménages sans terres.

Parmi les 137 ménages illustrant des usages minimalistes, seuls 25 (18%) possèdent encore une petite quantité de terres agricoles (moins de 1ha en moyenne). Ce groupe en apparence homogène peut être décomposé en deux sous-groupes. Il y a, d'une part, 51 ménages (37%) n'ayant pas investi leurs dédommagements dans leur construction au nouveau village, et le reste (86 ménages, soit 63%) ayant démarré ou accompli leur maison. Le premier sous-groupe illustre en grande partie les derniers ménages à partir de l'ancien village. Ils n'ont généralement plus une seule économie, et espèrent la plupart du temps une réévaluation de leur situation avant de se replacer. Le deuxième sous-groupe a très tôt gardé une partie des dédommagements et additionné les sommes avec l'aide d'État afin de construire une modeste maison en brique. Dans les deux cas, pour des raisons parfois différentes, ces ménages connaissaient des dettes, agricoles et domestiques. Si les dédommagements reçus ont permis d'en effacer une partie ou la totalité, la construction de la nouvelle maison a souvent impliqué d'en contracter de nouvelles.

Les stratégies de réinstallation ne peuvent pas être analysées séparément. Leur efficacité provient du fait que les ménages ont recours à des combinaisons de stratégies. Les usages agricoles regroupent le plus souvent l'achat de nouvelles terres, l'effacement de dettes agricoles et une part d'investissement dans du nouveau matériel pour l'agriculture. La plupart des ménages perdent d'importantes quantités de terres, voire la totalité.

¹ 1) A utilisé tout ou partie de l'argent pour commencer la nouvelle construction ; 2) Achat de nouvelles terres agricoles ; 3) Achat d'équipement agricole ; 4) Effacement de dettes agricoles ; 5) Dépenses domestiques (santé, nourriture, vêtements) ; 6) Effacement de dettes domestiques ; 7) Mariage(s) ; 8) Coûts d'instruction d'un ou plusieurs enfants (à partir de la classe 10 et si extérieur au village) ; 9) Formation d'apprentissage ; 10) Achat d'une moto ; 11) Achat d'une voiture ; 12) Dépenses en alcool ; 13) Contractualisation d'une police d'assurance ; 14) Nouvelle activité économique non agricole (stand de cigarettes, échoppe de thé, etc.) ; 15) Nouvelle activité agricole (ex. : ferme laitière) ; 16) Dépôt bancaire ; 17) Achat d'un emplacement résidentiel en ville (Nagpur, Bhandara, Mandhal, Kuhl) ; 18) Coûts d'exploitation agricole ordinaires ; 19) Jeux et paris ; 20) Autres.

Figure n°2 – Naya Ambhor | des configurations inégales



Sources : photographies de Joël Cabalion à différentes dates, mai 2010, avril 2011 et décembre 2012.

En haut : construction d'une maison à 4 partitions, le père (sur la photo) et 3 fils (famille paysanne de caste Teli restant unie).

Au centre : les « logements d'urgence », des cahutes de tôle pour les ménages sans maison à l'heure actuelle.

En bas : une maison subventionnée pour ménage BPL (*begar yojna* ou *gharkul*) bordant le mur d'enceinte de la maison d'une grande famille paysanne Teli.

Par conséquent, les terres restantes¹ ou nouvelles n'allant pas suffire selon eux à maintenir leur niveau de vie (« *gūjārā kaise ho jāgā ?* » soit « comment joindre les deux bouts ? »), le déplacement les pousse à devenir encore plus productifs s'ils souhaitent continuer l'agriculture. Les réactions en chaîne sur la pensée économique paysanne risquent donc d'être nombreuses. Jusque récemment, la terre, tout en étant à la base du revenu rural, était aussi sinon d'abord un support de pouvoir politique et une marque de statut social dominant dans l'espace rural. Désormais, les intervalles de possession sont réduits. Il faudra se débrouiller avec beaucoup moins et la valoriser beaucoup plus afin de maintenir son rang et en tirer quelque bénéfice, si tant est que ce soit encore possible.

La résistance aux effets de la dépayssation est très forte chez les castes strictement paysannes, c'est-à-dire celles n'ayant pas de spécialisation traditionnelle. Inversement, chez les castes de service (ou artisanales), le souhait d'intégrer ou de ré-investir dans l'agriculture est *totalem*ent absent. Pas une seule caste de service n'a par exemple racheté de nouvelles terres agricoles. 15% des ménages Telis, Kunbis, Dhiwars, Lodhis et Malis ont racheté des terres. 11 ménages sur 40 chez les Kunbis, et les trois ménages Malis ont acquis de nouvelles terres. Ensuite, seuls les Telis et Kunbis ont pu utiliser une partie de leurs dédommagements pour investir également dans du matériel agricole, ou lancer une affaire d'élevage laitier par exemple (j'inclue dans ces chiffres les expériences « ratées »). 15% et 22% de leurs ménages révèlent une telle gamme de choix : achat d'un tracteur, de matériel d'irrigation, forage d'un nouveau puits sur une terre nouvellement acquise ou bien un achat de six bufflesses, de huit vaches laitières, etc. Il faut également rattacher les Mahars à cette volonté de prolonger l'expérience de l'agriculture. Les castes aux effectifs importants ne seront pas entièrement dépayssées. Beaucoup de Dhiwars étaient sans terres à l'origine et n'ont pas forcément acheté de terres. Ceux qui l'ont fait sont en général des familles qui en possédaient déjà. Dans le cas des Mahars il en est de même, à ceci près qu'ils sont beaucoup plus enclins à vouloir migrer en ville. Sur neuf ménages ayant acheté un emplacement résidentiel en ville, quatre sont Telis et cinq sont Mahars. Des neuf ménages ayant la possibilité de migrer, pas un seul n'a cependant abandonné

l'emplacement au nouveau village, ce qui est révélateur. L'achat d'un terrain en ville se vit comme une protection future en cas d'agriculture non rémunératrice. Ce choix s'est souvent combiné à un encouragement des enfants à poursuivre des études supérieures. Chez les Telis, les enfants de ces ménages ont en général déjà un travail en ville. Le cas échéant, le chef de ménage prévoit de laisser un fils aîné construire sur un terrain acquis pour y ouvrir un magasin. Dans le cas des ménages Mahars, l'incertitude est plus forte. Conduire un auto-rickshaw, ouvrir un stand de mécanique pour moto ou encore travailler comme carreur dans des cercles d'amitié déjà installés en ville est le seul horizon connu à présent.

conclusion

Si le déplacement forcé n'est pas la cause première de la dépayssation, il apparaît comme un facteur occasionnel qui accélère le processus. Mais plus encore, il est une cause efficiente de rupture totale de la vie villageoise et de son organisation en ce qu'elle implique des socialisations et des solidarités aussi « traditionnelles ».

En définitive, si bouger consiste bien en un « effet de capital »², certains mouvements resserrent les possibles et la structure même des inégalités en accélérant des processus de paupérisation. En achevant de briser les cadres temporels et spatiaux formant « la charpente de toute l'existence soci-ale »³, le déplacement n'a pas tant généré ces inégalités que fait apparaître au grand jour les facteurs déterminants que sont la caste, la famille et la « classe » (position sociale) dans la production des inégalités sociales.

Ainsi, le déplacement forcé constitue un analyseur quasi archétypique de la (re)production des inégalités et – à l'instar de la guerre ou d'une révolution, d'un événement social extra-ordinaire –, manifeste les voies par lesquelles sont activées et réactivées les dispositions qui les portent. L'ordre du déplacement amène à restituer la structure du village comme « monde paysan », à revoir les virtualités contenues en ses habitants selon leurs lieux

² Borja Simon, Courty Guillaume & Ramadier Thierry, « La Mobilité comme capital ? Doutes et interrogation », *Forum vies mobiles*, 11 décembre 2012.

³ Bourdieu Pierre & Sayad Abdelmalek, *Le déracinement. La crise de l'économie traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit, (coll. Le Sens Commun), 1964, p.21.

¹ Sur 41 ménages illustrant des usages sociaux agricoles, 16 possèdent encore des terres (39%).

pour s'ajuster aux nécessités inéluctables qu'il impose. Il demande alors à ramener ces ajustements aux hiérarchies de castes et de classes qui coordonnent autant les places occupées que les places qu'il est possible d'occuper dans la société indienne, toute entière structurée par cette double logique de classement.

Si le déplacement géographique s'assortit d'une vaste communauté de sort, entraînant un déplacement social généralisé vers le bas auquel personne n'échappe totalement, c'est qu'il réinscrit des inégalités de condition sociales d'existence. Et tout indique que la structure initiale des écarts de position tend largement à se reproduire voire, dans le remplacement, à accentuer ce différentiel tant matériellement que symboliquement. La communauté de sort ne tient alors qu'au sort réservé à chacun en s'effaçant derrière la réalité d'une transposition spatiale qui produit une classe hétérogène de rescapés. La communauté de sort initiale trouve, dans les ressources familiales historiquement accumulées et situées dans le village initial, sa limite en se modulant à la mesure des virtualités contenues dans ses pré-dispositions à « encaisser » (les coûts) du déplacement. Lorsque des pêcheurs, de caste dominée, trouvent à réinvestir leurs économies et le produit de leurs ventes dans la construction d'une nouvelle maison, les castes agraires trouvent quant à elles dans leurs dédommagements le moyen du rachat de leur situation dans l'espace du nouveau village.

Dans tous les cas, priver certains de terres, c'est forcer la reconfiguration des rapports dans des espaces nouveaux privés de leurs cadres antérieurs. Pousser à la réinstallation demande donc des dispositions à disposer des lieux et à ré-engendrer de nouveaux liens sur la base des rapports antérieurement entretenus qui constituaient la communauté. Car, en effet, à cet espace villageois où les rapports existaient sous certaines contraintes et lois (formelles et informelles) se substitue un éclatement où l'individualisation (aussi familiale) des rapports et donc des ressources, est ainsi transposée dans le nouvel espace villageois administrativement circonscrit. Lorsque des familles possédantes ont déjà terminé leur grande maison, certains travailleurs journaliers n'arrivent qu'à habiter les cahutes de tôle prévues pour ceux n'ayant « encore » rebâti leur demeure. Bien au-delà des compensations, le déplacement à un coût bien plus élevé que celui qui s'affiche en termes monétaires. Pour tous, la trame même du remplacement met à jour le double système des inégalités : de castes et de classes. De sorte que

les moins bien situés dans cette structure à double entrée sont les moins disposés à pouvoir se re-situer, quand les autres tournent et retournent leurs possibles pour arriver à se maintenir ou, au mieux, à ne pas être trop déclassés.

Il faudrait idéalement pouvoir prolonger ici, sur la base d'une analyse cartographique réservée à d'autres travaux, l'interaction des effets de caste et des effets de lieu qu'entraîne le déplacement au regard de la signification spatiale du nouveau village. Alors que la caste était autrefois inscrite dans l'espace physique, les nouveaux villages révèlent en apparence une organisation spatiale « hors-sol » où la caste n'a plus d'existence légitime. Désormais éparpillés dans un nouvel espace rectiligne et dont les significations ne sont pas identiques pour tous, les nouveaux villages posent alors la question de l'écartèlement des formes du lien social. Il est trop tôt pour établir nettement une hypothèse sur l'évolution du lien social au village, même si le lien de voisinage (au sens urbain) sera à présent, selon toute vraisemblance, au cœur de l'attention. Selon les mots de Bourdieu et Sayad, « la transformation du substrat morphologique et, plus précisément l'accroissement du volume du groupe créent une situation quasi urbaine qui affecte la signification de tous les comportements »¹. D'aucuns affirment aujourd'hui qu'ils se « sentent comme en ville » au nouveau village, privés qu'ils sont pourtant des cadres antérieurs régissant l'existence villageoise et paysanne et des possibles qu'offre l'espace urbain en termes d'emploi aux groupes paupérisés n'ayant plus que leur force physique sur laquelle compter.

Parce qu'il est une forme de désagrégation et d'anéantissement social organisé, le déplacement forcé passe pour un cas-limite de la mobilité qui exige toute l'intelligence des logiques pratiques villageoises pour échapper à un destin annoncé de paupérisation. Si l'évolution du sort de ces villages s'apparente ainsi à une crise de reproduction globale exigeant des réponses actives de la part de tous les habitants, cette crise ne modifiera pas nécessairement et radicalement la structure des positions sociales bien que certains, même chez quelques familles de paysans aisés, expriment clairement la peur du déclassement. C'est que « toute rupture de l'équilibre social, [quand bien même elle ne modifie pas radicalement la structure des positions, et

¹ *Ibid.*, p. 141.

même quand elle éclate lentement], met toujours du temps à produire toutes ses conséquences »¹.

Une sociologie du développement et de ses effets ne peut donc se réaliser sans prendre au sérieux l'injonction économique de l'amélioration du « bien commun ² », ce rappel à l'ordre socio-spatial divisant l'espace social indien entre développés et déplacés, urbains et ruraux, gens de caste et tribaux. Le paradigme actuel tel qu'il se déroule en Inde ou ailleurs montre bien que le développement et le déplacement sont fortement corrélés voire qu'il n'y a pas de développement, au sens dominant, sans une production massive de mobilité géographique forcée, celle-ci étant le plus souvent synonyme d'une mobilité sociale descendante pour les groupes sociaux concernés.

¹ Durkheim Emile, *Les Règles de la Méthode Sociologique*, Paris, PUF, (coll. Quadrige), 1983, p.10.

² Roy Arundhati, *The greater common good*, India Book Distributor (Bombay) Ltd., 1999.